

Ehop, on partage ses trajets en voiture en Bretagne

Connaissez-vous « l'autosolisme » ? D'après le dictionnaire en ligne Wiktionary, c'est « le fait de circuler seul dans une automobile ». Selon les chiffres du dernier Baromètre Vinci Autoroutes, ce sont ainsi de 86 % des conducteurs et conductrices français.e.s qui utilisent seul.e.s leur voiture le matin aux heures de pointe. 100 voitures sur la route ne transporteraient en réalité que...106 personnes ! En matière de covoiturage, les progrès sont encourageants, notamment en Bretagne, mais il y a encore à faire !

C'est là qu'intervient l'association Ehop. Basée à Rennes, cette structure régionale souhaite « mailler tout le territoire breton, pour que le covoiturage devienne un automatisme », explique Emma Le Borgne, salariée de l'association, rencontrée sur le Forum Seisme à Rennes.

Pour cela, Ehop met en place des partenariats avec des collectivités locales bretonnes, notamment des communautés de communes, ce qui leur permet de trouver de nouvelles solutions pour améliorer la mobilité sur leurs territoires. Mais également avec des entreprises, par exemple dans le secteur de l'agroalimentaire « qui sont souvent situées en milieu rural, et donc compliqué pour un accès en transport en commun, ce qui peut freiner les embauches pour les personnes non véhiculées », explique Emma.

L'association a donc créé des outils, comme « Ehop Solidaires », qui existe depuis 2017. Ce service permet de mettre en relation des personnes en recherche d'une solution de déplacement pour accéder à une mission et une formation, et d'autres qui disposent de place dans leur véhicule. Le tout par téléphone, pour celles et ceux qui souffrent de difficultés avec l'usage du numérique. « On peut aussi se

transformer en guichet de la mobilité », précise Emma, qui travaille pour ce service. « On peut jouer le rôle de prescripteur, et on travaille aussi en lien avec les acteurs de l'insertion qui accompagne les demandeurs et demandeuses, comme par exemple la Mission Locale ».

Pour les petits déplacements ponctuels « de proximité » (médecin, coiffeurs, courses...) « Ehop près de chez moi » a été mis en place, sur trois collectivités pilotes au départ (Concarneau Cornouaille Agglomération, Bretagne Romantique, et Ploërmel Communauté). Là aussi, on peut appeler l'association pour trouver un trajet, ou aller sur le site OuestGo, plateforme publique et mutualisée dans le Grand Ouest, qui ne prend pas de commissions, et qui est partenaire de Ehop. De quoi se lancer dans le partage de trajets en voiture, même pour les adeptes les plus fidèles de l'autosolisme. Un geste loin d'être anodin quand on sait que la pollution de l'air, issue de l'utilisation des voitures, fait encore entre 40 000 et 48 000 morts par an...

Plus d'infos

<https://ehop.bzh>